

Perrin, Isabelle (1996): *L'Anglais : Comment traduire?*, coll. « Les Fondamentaux », no 64, Paris, Hachette, 159 p.

Jean Delisle

Volume 42, Number 3, septembre 1997

L'interprétation en langues des signes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/002523ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/002523ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Delisle, J. (1997). Review of [Perrin, Isabelle (1996): *L'Anglais : Comment traduire?*, coll. « Les Fondamentaux », no 64, Paris, Hachette, 159 p.] *Meta*, 42(3), 568–572. <https://doi.org/10.7202/002523ar>

Comptes rendus

■ PERRIN, Isabelle (1996): *L'Anglais : Comment traduire ?*, coll. «Les Fondamentaux», n° 64, Paris, Hachette, 159 p.

Le petit livre d'Isabelle Perrin, maître de conférences à l'Université Paris III (Sorbonne Nouvelle), où elle enseigne la linguistique générale et contrastive, ainsi que le thème et la version, s'adresse aux étudiants du premier cycle universitaire ayant à préparer des épreuves de thème ou de version, quel que soit leur programme d'études. La collection dans laquelle il paraît, «Les Fondamentaux», se veut «la bibliothèque de base de l'étudiant en langues vivantes, lettres [et] sciences humaines». L'auteur précise bien qu'elle propose une méthode de traduction s'appliquant *uniquement* à la traduction universitaire. Ce «genre» de traduction présente, selon elle, des contraintes particulières :

[L]es objectifs de la traduction universitaire et des autres types de traduction sont fondamentalement différents. Les autres traductions donnent à leur public l'accès à un texte écrit dans une langue étrangère inconnue. Ce qui compte, c'est le texte d'arrivée en tant que tel, dans la mesure où il permet au lecteur de juger le contenu du texte de départ. La traduction universitaire, elle, a pour seul objectif de permettre au «public» (ici, l'enseignant, le correcteur) d'analyser l'opération de traduction elle-même. Ce qui compte alors, c'est le texte d'arrivée **par rapport** au texte de départ, dans la mesure où il permet au lecteur de juger le traducteur. En d'autres termes, le résultat d'une traduction universitaire n'a d'importance que parce qu'il permet en retour, comme par effet de miroir, d'évaluer l'étudiant traducteur. (p. 11)

Cette approche privilégie la traduction littérale. Il s'agit de «rester aussi fidèle que possible au texte de départ sans faire violence à la langue d'arrivée» (p. 15). La consigne : rechercher

une formulation aussi proche que possible de celle du texte de départ. L'idéal poursuivi par cette démarche cibliste est celui de la traduction-annexion, idiomatique, transparente. «Traduire, c'est, d'une certaine façon, se réapproprier le texte d'origine» (p. 87). Le texte original est ainsi détourné de sa fonction première et de sa finalité. Il n'existe plus en tant qu'œuvre (littéraire) ou texte pragmatique doté d'une fonction communicative précise, mais uniquement en tant qu'instrument de formation et d'évaluation. En outre, l'enseignant (ou le correcteur) devient le destinataire à qui il faut plaire, car c'est lui qui va juger l'étudiant traducteur. À partir de quels critères? Les trois suivants. 1. «La bonne connaissance de l'anglais». 2. «La maîtrise du français». 3. «La méthodologie de la traduction proprement dite» (p. 13). Cette façon d'aborder la traduction et de juger le produit fini ne correspond pas tout à fait à l'enseignement de la traduction professionnelle, tel qu'il se pratique dans les grandes écoles qui, elles aussi, logent habituellement au sein de l'université. Il faut donc limiter le sens de l'expression «traduction universitaire» à la traduction didactique pratiquée en enseignement des langues.

L'ouvrage compte six chapitres. Après avoir défini la traduction universitaire dans le premier, et donné de nombreux conseils concernant la préparation personnelle des candidats dans le deuxième, l'auteur consacre le troisième à «La technique de traduction». Elle y traite des noms propres, des titres, des mesures et monnaies, et reprend les sept procédés de traduction, sans préciser que ces procédés datent de 1958 et qu'ils sont de Jean-Paul Vinay et Jean Darbelnet, auteurs de la célèbre *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. L'honnêteté intellectuelle commandait de rendre, à César... Disons, à la décharge de l'auteur, que l'ouvrage des deux Canadiens est recensé dans la bibliographie (p. 158). Reprendre une fois de plus la description de ces procédés, comme l'ont fait de nombreux auteurs avant elle, en se contentant de proposer de nouveaux exemples, mais sans pousser plus loin la réflexion sur ces procédés, dénote un certain manque d'originalité. Mais l'auteur ne visait pas à apporter une contribution originale en traduction didactique. Son ambition, plus modeste, était de produire un guide pratique de la traduction universitaire.

L'auteur a le mérite d'utiliser tout au long de son guide une terminologie simple. On peut s'interroger, cependant, sur le sens donné à certains termes, mais il faut reconnaître qu'il y a un flottement dans la terminologie des comparatistes. Ainsi, le procédé inverse de l'*étouffement*, «procédé consistant à ajouter un ou plusieurs mots par rapport à l'original pour exprimer le même message» (p. 58), serait l'*effacement* ou l'*allègement*. Les auteurs de la *Stylistique comparée du français et de l'anglais* avaient proposé, quant à eux, dès 1958, *dépouillement* et *économie* dans leur glossaire. Jacqueline Guillemin-Flescher n'emploie aucun de ces termes dans le glossaire de sa *Syntaxe comparée du français et de l'anglais* (1981), qu'Isabelle Perrin qualifie d'«ouvrage fondateur en linguistique contrastive» (p. 158). C'est faire naître bien tard la linguistique contrastive... Le mot «effacement» figure dans deux ouvrages de M. Ballard (1987: 90-94, 245-246 et 1988: 68), où il a le sens de «traduction implicite», sens que donnent également Jean et Claude Demanueli dans *La Traduction: mode d'emploi. Glossaire analytique* (1995: 59-61).

Le chapitre 4 porte sur la «Lecture active du texte préalable à la traduction». L'auteur accorde une attention toute particulière au tiret, à la virgule, aux connecteurs et aux propositions subordonnées.

Le chapitre 5 décrit «Les différentes étapes de la traduction». La première est centrée sur la langue de départ et consiste

[...] à faire un premier jet aussi «basique» que possible. On pourrait presque qualifier ce mot à mot de «décalquage de l'original», car il en respectera scrupuleusement les structures et la formulation, quitte à être illisible dans la langue d'arrivée. Le véritable travail de révision stylistique viendra plus tard. Comme l'indique l'appellation «mot à mot», il s'agit à ce

stade de se comporter en simple machine à traduire, aussi fidèle et minutieuse que peu créative. (p. 88)

Ici encore, cette démarche est contraire à celle de l'enseignement de la traduction professionnelle. Cette traduction «illisible», «peu créative» comme en produirait une «machine à traduire» fidèle (!) entretient l'illusion que le «mot à mot» offre une garantie de fiabilité et d'exactitude. Or, les recherches en traductologie prouvent exactement le contraire. La photographie lexicale en langue-cible ne saurait être une caution d'exactitude. Le mot à mot n'est pas «une base fiable à 100 %» (p. 88), comme le croit à tort l'auteur. L'anglais se dissimule sous des mots français. Est-il vraiment nécessaire de passer par l'étape de la «traduction-machine», de la «traduction bête», même dans un exercice de traduction scolaire, pour dégager et réexprimer le sens d'un texte? Qu'il nous soit permis d'en douter. Voici un exemple de traduction premier jet qu'on peut lire à la page 124. (Nous omettons certains signes graphiques ou notes aide-mémoire figurant en marge ou dans les interlignes.):

Les chiens, langues *rippl*-ant, s'étaient jetés en bas parmi les cyclamens, et étaient couchés sur leurs estomacs, jambes *hind* étalées [*out*], de façon à avoir autant de la terre fraîche contre leurs corps que possible. Leurs yeux étaient à moitié fermés et leurs *jowls* sombres de salive. J'étais appuyé contre un tronc d'olive(ier?) qui avait passé les cent dernières années à se faire pousser dans la forme correcte pour un appuie-dos parfait, et je regardais [*out*] au-dessus des champs et j'essayais d'identifier mes amis paysans parmi les *blobs* colorés minuscules qui bougeaient là-bas.

Ce décalque laborieux du texte original nous semble inconciliable avec le processus cognitif normal de la compréhension. N'y a-t-il pas danger, en outre, d'inculquer aux étudiants de faux réflexes qui risquent d'être préjudiciables à ceux d'entre eux qui poursuivraient des études en traduction professionnelle? Traduire est une démarche cognitive qui ne consiste pas à «décalquer» des mots (encore moins des morphèmes), mais à extraire le sens dont ils sont porteurs, et cette opération passe par l'étape obligée de la déverbalisation, suivie, bien entendu, d'une étape de vérification qui n'exclut aucunement un retour au texte de départ. La véritable traduction se situe entre la servitude de la lettre et la licence du commentaire. Il est difficile de croire qu'«au terme de la rédaction du premier jet, on obtient une ébauche d'une fidélité absolue au texte de départ» (p. 100). L'auteur donne ici aux mots *fidélité* et *texte* un sens bien particulier... L'idéal de fidélité vers lequel tend la traduction universitaire est un idéal d'asservissement aux formes du texte de départ. Peu de place est faite à la créativité du traducteur, à sa liberté de réexpression. Georges Mounin (1994: 59) avait dénoncé le mot à mot pratiqué dans les universités qui, selon lui, «stérilise» une bonne partie des classiques étrangers. Le mot à mot émousse l'atmosphère d'une œuvre, son mouvement, ses sonorités, ses rythmes.

Discutable également est l'utilisation consciente et systématique des procédés de traduction lors de la deuxième étape, celle de la révision du premier jet, centrée cette fois sur la «transition entre les deux langues» (p. 100). «Toujours dans la perspective de la mise en rapport des deux langues, il reste encore à déterminer quels procédés de traduction on doit utiliser pour que le message véhiculé dans la langue de départ soit intégralement rendu dans la langue d'arrivée en fonction des spécificités de celles-ci» (p. 105). Étonnante cette dissociation du sens et du style... Le premier jet ne devait-il pas rendre TOUT le sens de l'original? Que manque-t-il alors? Encore une fois, cette démarche est contraire à celle du traducteur professionnel. Celui-ci ne met pas en rapport deux **langues**, mais réécrit un **texte** doté de plusieurs fonctions spécifiques.

La troisième et dernière étape consiste à établir la version finale. Elle est centrée sur la langue d'arrivée. C'est le travail de polissage qui se fait sans consulter le texte de départ

(p. 109). L'exemple donné est intéressant. Soit la phrase suivante extraite d'un roman d'espionnage : *The driver flashed from dip to full beam and back again* (p. 109). Le premier jet, d'une littéralité absolue, donna : «Le conducteur passa de codes à phares, puis repassa en codes» (p. 110). La visualisation de la scène et une bonne exploitation des ressources de la langue française conduit à la formulation idiomatique : «Le conducteur fit un appel de phares» (p. 110). La traduction, qu'elle soit professionnelle ou universitaire, oblige le traducteur à se détacher de l'influence de la langue de départ, à dissocier les langues. C'est une loi du genre, sauf dans les cas exceptionnels et plus ou moins expérimentaux des traductions-calque (la Bible, par exemple). C'est pourquoi nous jugeons inutile le premier jet d'une excessive littéralité proposé par Isabelle Perrin, car il n'est en fait qu'une réécriture du texte original avec des mots français. La rémanence du texte de départ sous des mots français est incompatible avec le processus de déverbalisation évoqué plus haut. Ce transcodage servile est de nature à nuire à la réexpression spontanée, idiomatique. Isabelle Perrin montre bien elle-même que pour arriver à une équivalence idiomatique («Le conducteur fit un appel de phares»), il faut visualiser la scène et suivre d'autres voies que celle des mots : processus cognitif, exploitation intelligente de son bagage cognitif, association d'idées, rapprochements analogiques, etc. Le détour par le décalque bête des mots et de leurs composantes morphologiques est improductif. Cela constitue même à nos yeux une erreur de méthode.

Le chapitre 6 décrit l'application de la méthode au moyen de deux textes analysés en détail, une version (littéraire) et un thème (journalistique — un texte d'économie). Trois annexes (Table de conversion des unités de mesure / Affixes grammaticaux / Affixes lexicaux), dont la pertinence reste à démontrer, et quelques indications bibliographiques, — une large place est faite aux publications des maisons Hachette, l'éditeur d'I. Perrin, et Ophrys, complètent l'ouvrage.

En somme, ce livre décrit une méthode de traduction bien particulière, pour ne pas dire laborieuse. Elle ne saurait être appliquée dans les écoles de traduction, c'est-à-dire en didactique de la traduction professionnelle. Les conseils d'Isabelle Perrin valent uniquement pour la traduction didactique. On peut même se demander s'il est souhaitable de procéder comme elle le conseille pour accéder au sens d'un *texte* et pour le rendre fidèlement. En traduction, est-on vraiment fidèle à un texte quand on est fidèle d'abord à la langue de ce texte ? Puisque c'est la langue que l'on veut faire apprendre, la traduction de phrases isolées ferait tout aussi bien l'affaire en didactique des langues, nous semble-t-il. Mais il est vrai qu'il est moins intéressant de travailler sur des phrases isolées que sur des textes suivis.

Le titre de l'ouvrage *L'Anglais : Comment traduire ?* est à cet égard révélateur en soi. La méthode décrite par l'auteur est utile pour traduire «l'anglais», donc la langue que l'on souhaite faire apprendre à l'étudiant, mais ne nous semble pas convenir pour transposer de véritables textes, avec tout ce que cela implique. En outre, ce titre est doublement inexact. D'une part, l'auteur traite aussi du thème (français → anglais, donc, de la traduction du français) et non pas seulement de la version (anglais → français). D'autre part, cet ouvrage ne porte pas à proprement parler sur la traduction, mais sur la version et le thème. Dans un souci de rigueur terminologique, il convient d'employer le mot version pour parler des exercices scolaires dans lesquels la traduction n'a qu'une fonction instrumentale, et de réserver le mot traduction à l'opération dont la finalité n'est pas l'apprentissage d'une langue, mais l'accès à un texte étranger, qu'il s'agisse d'une œuvre littéraire ou d'un écrit pragmatique.

Cela dit, il faut reconnaître que l'auteur a bien cerné son propos et bien délimité son public. Son livre renferme en outre de nombreux conseils pratiques — Isabelle Perrin est aussi traductrice littéraire professionnelle depuis dix ans, et sans doute bonne traductrice.

Les étudiants qui se présenteront aux épreuves de traduction au sein de l'institution universitaire en France pourront sûrement tirer quelque profit de ses conseils. Cet ouvrage a le mérite en tout cas de leur faire connaître les règles du jeu de la traduction universitaire.

JEAN DELISLE

Université d'Ottawa, Ottawa, Canada

RÉFÉRENCES

- BALLARD, Michel (1987) : *La Traduction de l'anglais au français*, Paris, Nathan, 272 p.
BALLARD, Michel *et al.* (1988) : *Manuel de version anglaise*, Paris, Nathan, 175 p.
DEMANUELLI, Jean et Claude DEMANUELLI (1995) : *La Traduction : mode d'emploi. Glossaire analytique*, coll. «Langue et civilisation anglo-américaine», Paris, Masson, 190 p.
D'HULST, Lieven (1990) : *Cent ans de théorie française de la traduction : de Batteux à Littré (1748-1847)*, coll. «Histoire de la linguistique», Lille, Presses Universitaires de Lille, 256 p.
GUILLEMIN-FLESCHER, Jacqueline (1981) : *Syntaxe comparée du français et de l'anglais*, Paris, Ophrys, 549 p.
MOUNIN, Georges (1994) : *Les Belles infidèles* (c1955), coll. «Étude de la traduction», Lille, Presses Universitaires de Lille, 109 p.
VINAY, Jean-Paul et Jean DARBELNET (1958) : *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris / Montréal, Didier / Beauchemin, 331 p.